COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 MAI 2022 Membres En exercice: 11 Présents: 10 Excusés: 1 Absent: 0 Votant: 11 26/04/2022

L'an deux mille vingt-deux le 3 Mai à 18H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LAPIERRE, Maire.

<u>Présents</u>: Mrs Alban VOSSION, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Pierre LANEYRIE, Batiste FAVIER, Thomas ROLLET, Mmes Isabelle BERGER, Marie-Aanès TROUILLET, Céline JACQUOT.

Excusé: Mr Jean-Claude LAPIERRE (a donné pouvoir à Mr Alban VOSSION.

Absent:/

Secrétaire de séance : M. Alban VOSSION.

Monsieur Alban VOSSION, 1er adjoint au Maire, présente l'ordre du jour. En préalable, il demande à ce que deux points soit ajoutés à l'ordre du jour de la présente séance. Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à l'ajout de ces questions supplémentaires.

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE: DEVIS SIGNAL 71

Monsieur Claude BOURDON présente le devis pour la mise en place d'une signalisation dans le centre bourg. Trois potelets de couleur grise seront implantés du côté de l'église, trois devant l'atelier de Madame GOUIN, ils seront complétés par un marquage au sol (notamment matérialisation d'une place « livraison ». Le montant du devis s'élève à 1 192,00€ HT, 1 430,40 € TTC. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le présent devis et tous documents se rapportant à cette opération.

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE: R2S ROUTE DES ACACIAS – RÉSEAU ENTERRE ORANGE

Monsieur Claude BOURDON présente le devis reçu du Cabinet R2S pour la réalisation d'une étude préalable aux travaux d'enfouissement du réseau télécoms d'ORANGE, route des Acacias. Le devis s'élève à 3 950,00€ HT (4 740,00€ TTC). Monsieur Gianni FERRO va contacter ORANGE pour leur demander un devis et un planning d'intervention. Cette question fera l'objet de l'ordre du jour du prochain conseil du 7 juin prochain.

1) FUTUR PLU: ZONES D'HABITAT ET D'EXPLOITATION SUITE AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION

La Commission communale « Grand Site Classé» s'est réunie la semaine dernière pour poursuivre sa réflexion sur les zones d'habitation et d'exploitation du futur PLU.

Comme indiqué dans le précédent compte-rendu, quatre courriers ont été envoyés à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Département, Monsieur le Président de MBA et Madame la Présidente du PETR pour leur faire part des orientations et visions communales pour l'établissement des PLU conjoints de VERGISSON et SOLUTRE-POUILLY. Deux autres courriers ont été également envoyés à Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté (DREAL) et Monsieur Benjamin DIRX, député de la 1ère circonscription.

Une nouvelle proposition de charte « Grand Site » a été reçue, elle est à l'étude et a fait l'objet d'une réunion avec Mme Anne BROCHETTE, Maire de VERGISSON. Un réponse sera prochainement envoyée à Monsieur le Président du Département.

2) DIAGNOSTIC SÛRETÉ VIDÉOPROTECTION

Une étude de vidéo-protection a été réalisée par la Gendarmerie de Mâcon pour sécuriser les points d'apport volontaires. Le diagnostic a été étendu à l'ensemble de la commune pour faire un topo global et nous permettre de choisir. Si nous voulions protéger l'ensemble de la commune, il serait préconisé d'installer 7 caméras : une sur le parking de la Roche, une sur la voie romaine, une dans le centre-bourg, trois à POUILLY (vers le lavoir, vers la Maison Rouge et à proximité des containers de tri sélectif) et enfin, une sur le site de l'ancien centre aéré.

Madame Céline JACQUOT insiste sur la priorité d'installation au centre aéré pour sécuriser ce lieu et aux points d'apports volontaires.

Ce projet de vidéo-protection est pour l'instant à l'étude. Il pourrait être subventionné par Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Outre les questions de faisabilité technique: raccordement, type de transmission, conservation des données, modèle de caméras à installer (thermiques ou normales sachant que les coûts d'achat ne sont pas les mêmes), il convient surtout de s'interroger sur le besoin que nous souhaitons sur notre commune de la mise en place d'un tel dispositif. Le débat est à poursuivre.

3) OUVRAGES EN PIERRE SÈCHE : INVENTAIRE DU GRAND SITE

Monsieur Alban VOSSION présente la note d'information reçue du Grand Site concernant l'opération de valorisation des ouvrages en pierre sèche menée par le Département sur le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson.

Ce document, consultable par tous en Mairie, fait suite aux échanges que les représentants des communes ont eus pendant les ateliers auxquels ils ont participé. Pour mémoire, Mrs Claude BOURDON, Pierre LANEYRIE, Jean-Paul BOURDON et Mme Marie-Agnès TROUILLET ont participé avec assiduité aux diverses réunions et largement représenté Solutré-Pouilly.

Ce document fait un point d'étape sur la démarche et restitue les projets de chantiers « pilotes » identifiés sur les différentes communes.

La municipalité estime que le projet de réfection du chemin de la Roche, en chantier depuis de nombreuses années est à achever avant d'entamer d'autres projets.

Il a été constaté que le mur longeant la propriété de Monsieur Henri BURGER est en très mauvais état. Des photos envoyées en Mairie en attestent. Monsieur Pierre LANEYRIE indique que d'autres murs, eux-aussi en très mauvais état, sont de par leur configuration, prioritaires.

Un courrier sera envoyé au Grand Site pour demander s'il serait possible de faire re-baliser les chemins de randonnée pour éviter que les touristes ne s'égarent et que les murs subissent de nouvelles dégradations.

4 POINT SUR LES TRAVAUX DE LA ROUTE DES ACACIAS

Monsieur Claude BOURDON explique que des réunions de chantier avec Monsieur Cyril ROCHETTE, maître d'ouvrage et l'entreprise ZIEGER ont lieu tous les jeudis pour le bon suivi du chantier de la Route des Acacias. L'enrochement a été réalisé de façon très satisfaisante par l'entreprise ZIEGER.

5) QUESTIONS DIVERSES/TOUR DE TABLE

Monsieur Bernard LAPIERRE indique que Monsieur Bernard PETIT du SYDESL, interviendra lors d'un prochain conseil municipal pour présenter le dernier bilan énergétique. Le nouveau décret tertiaire des surfaces des bâtiments de plus de 1 000m² sera abordé.

Monsieur Gianni FERRO a participé au comité du SIGALE du 12 avril dernier. La commune de Charnay-lès-Mâcon demande une modification statutaire pour réduire le coût de sa contribution. Le comité syndical du SIGALE se prononcera le 9 juin prochain. La participation annuelle de Solutré-Pouilly, avec la révision du mode de calcul des contributions, se situerait aux alentours de 4 700€, ce qui ne ferait pas une augmentation importante pour la commune.

Monsieur Batiste FAVIER indique que les marquages récréatifs de la cour de l'école et de la cour de la garderie ont été réalisés par l'entreprise SIGNAL 71, pour le plus grand bonheur des enfants qui ont découvert une belle marelle et un joli escargot colorés.

Monsieur Bernard LAPIERRE explique que la commission «adressage» a fini son travail de numérotation. Il convient maintenant de se renseigner sur la procédure administrative à suivre pour que cette numérotation soit officielle. Cette question fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du conseil municipal du 7 juin prochain.

Monsieur Claude BOURDON explique qu'un projet de renaturation des lagunes de Solutré est porté par Mâconnais Beaujolais Agglomération dans le cadre de sa compétence GEMAPI. Le bureau d'études ARTELIA, chargé de cette mission, a prévu de rencontrer les élus communaux afin de présenter son étude et d'échanger avec eux sur leurs éventuelles attentes. Rendez-vous est fixé le 10 Mai prochain à 16 heures en Mairie.

Monsieur Claude BOURDON explique que Monsieur Damien JACQUOT se propose de remplacer ponctuellement Monsieur Damien MAZUÉ (le cantonnier) pendant sa période de congés, soit du 25 Juillet au 19 Août 2022 inclus, pour 13 heures hebdomadaires. Cela permettrait de maintenir l'entretien du cimetière, de la place et WC publics, l'arrosage des fleurs et la tonte si nécessaire. Les renseignements nécessaires seront pris auprès du Centre de Gestion pour établir le contrat à durée déterminée.

Monsieur Claude BOURDON explique que Monsieur Damien MAZUÉ a une lourde charge de travail puisqu'il est tout seul pour tout faire. Il demande à la municipalité de réfléchir, pour l'an prochain, à l'embauche d'un second agent technique, à mi-temps et rappelle que la commune embauchait deux personnes auparavant : Messieurs Jacky MONTERET et Nicolas GUICHARD. Les communes-voisines ont également deux agents techniques. Par ailleurs, l'entreprise FOUILLET ne peut pas toujours intervenir rapidement en cas de besoin.

Madame Isabelle BERGER indique que les fleurs sont commandées, elles seront plantées le samedi 14 Mai.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

LAPIERRE Jean-Claude	Excusé a donné pouvoir à Mr Alban VOSSION	ROLLET Thomas	
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		VOSSION Alban	
LAPIERRE Bernard		Céline JACQUOT	
LANEYRIE Pierre		Batiste FAVIER	
TROUILLET Marie-Agnès			

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

2022/024	accord sur le devis de signal 71 pour pose de	
	potelets et signalisation bourg	